

LES BONNES IDÉES DES ASSOS

Mobilité durable

Abri Syklett, l'atelier-vélo participatif et solidaire

Il se trouve juste en face de la gare de Lorient. L'abri Syklett est un atelier où l'on apprend à entretenir et réparer son vélo. Et au-delà, un outil d'économie solidaire et d'insertion sociale. Inauguré en septembre 2016, l'abri Syklett n'a qu'un an et demi d'existence. Pourtant il compte déjà plus de 800 adhérents... "Nous visons le cap des 1000 membres avant fin 2018" avance Serge Philippe, président de Vél'Orient. À ce titre, il représente les usagers du vélo du Pays de Lorient et il est l'un des instigateurs du collectif Syklett qui gère le nouvel atelier. Ce collectif regroupe trois associations - Vél'Orient, Optim-ism, Sauvegarde 56 - et un service, l'UEAJ, qui dépend de la Protection judiciaire de la jeunesse. Car la volonté est aussi de se servir des activités autour du vélo comme moteur d'insertion sociale. L'abri Syklett est un local équipé et outillé pour la réparation de cycles.

Il est participatif, car il fonctionne sur la coopération et le partage de connaissances. Et il est solidaire, dans la mesure où la participation demandée dépend des revenus de l'adhérent. Bref, il est accessible à tous quels que soient l'âge, le niveau social et les compétences mécaniques. "L'idée, c'est que tout le monde soit capable de réparer son vélo. Y compris le gamin de 10 ans."

Un lieu de mixité et de rencontre

Idéalement situé au centre de la ville, l'atelier d'entretien et réparation est une vitrine pour diffuser la pratique de la bicyclette et ses bienfaits. "Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur l'intérêt du vélo. C'est un instrument d'autonomie, de santé, de convivialité... Et aussi un moyen d'améliorer le transport dans la ville, sans impact sur l'environnement." Mais au-delà, le local de la rue Beauvais est un lieu de mixité sociale et de croisement entre les générations.

Depuis l'ado issu d'un quartier, au groupe de femmes venues s'initier à la mécanique, jusqu'à l'ancien qui passe donner quelques conseils, l'atelier favorise toutes les rencontres. "C'est ça qui est intéressant. Le vélo est le sujet qui nous réunit. Mais en réalité, nous passons la majorité de notre temps dans du relationnel."

Le succès encourage à multiplier les initiatives. Outre l'atelier de réparation, le collectif Syklett organise des ateliers mobiles, des balades, une vélo-école pour apprendre ou réapprendre l'usage du deux roues, un atelier de fabrication de vélos-cargo adaptés au transport de charges ou de personnes... La liste s'est dernièrement enrichie d'un nouveau service, Happy Syklett. Celui-ci propose des promenades en triporteur à assistance électrique aux personnes âgées ou handicapées. "Pour sortir de chez soi, rencontrer du monde et prendre un bon bol d'air" souligne Serge Philippe.

LES OBJECTIFS DU PCAET POUR 2050
(inscrits au Schéma de Cohérence territoriale) :
30% de la part modale des déplacements sur Lorient-Lanester réalisés à vélo,
10% sur le reste du territoire



© collectif Syklett

Le PCAET en étapes

1/ Diagnostic

- Il comprend notamment un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre et de polluants dans l'air, de la consommation et de la production d'énergie...
- Il identifie des leviers de réduction des émissions, de développement des énergies renouvelables... Il anticipe les vulnérabilités du territoire face au changement climatique.

3/ Plan d'action

- Le plan d'action est établi dans une démarche de co-construction avec tous les acteurs du territoire.
- Il décrit les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie.

5/ Mise en œuvre

- Le PCAET est mis en œuvre à partir de fin 2018 pour une période de 6 ans.
- Quelques points essentiels : le maintien du cap et des ambitions fixés, la cohérence et la progressivité des actions, la mobilisation de tous les acteurs, le partage des expériences et des résultats.

2017

2/ Stratégie et objectifs

- À partir des leviers d'actions identifiés lors du diagnostic, la stratégie définit les caps à suivre à court, moyen, et long terme.
- Ce sont des objectifs chiffrés qui fixent ce qu'il est souhaitable et réaliste d'atteindre.

4/ Approbation et adoption

- Fin 2018, le PCAET complet (diagnostic, stratégie, plan d'action) est soumis à approbation.
- Puis adopté par le conseil communautaire.
- Et enfin mis à disposition du public.

2018

5bis/ Suivi et évaluation

- Le suivi est parallèle à la mise en œuvre. Il est destiné à faire vivre le plan d'action au long de la période.
- Il est jalonné d'étapes d'évaluation dans une approche d'amélioration continue.

2018
2024



© S. Cuisset

Plus d'infos : www.lorient-agglo.bzh

Pour tout renseignement sur l'élaboration du PCAET, contactez Isabelle Malot, chargée de mission.
Courriel imalot@agglo-lorient.fr - Tel. 02 90 74 74 02

Crédit photo couverture : S. Cuisset



LE PLAN CLIMAT
AIR ÉNERGIE
TERRITORIAL

“Tous acteurs au quotidien !”

C'est une obligation réglementaire et une opportunité.

Le plan climat air énergie territorial de Lorient Agglomération fixe les objectifs et définit les moyens pour lutter contre le changement climatique et adapter le territoire aux changements à venir. Il fait également émerger des sources de réduction des dépenses et de nouveaux leviers économiques. Le plan en cours d'élaboration est un projet à construire et à faire vivre collectivement.



www.lorient-agglo.bzh

LORIENT
AGGLOMÉRATION

Un projet collectif pour le territoire

La COP 21 de Paris a souligné l'importance de l'échelle locale dans la lutte engagée pour maintenir le réchauffement planétaire sous 2°C d'ici la fin du siècle. Dans cette même ligne, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) renforce le rôle des intercommunalités. C'est dans ce contexte que l'agglomération définit actuellement son plan climat air énergie territorial (PCAET).



Le plan climat est le moteur de l'action du territoire dans la transition énergétique, la lutte contre le changement climatique et la pollution de l'air. Il est mis en place pour 6 ans et s'articule avec les autres outils de planification, dont le Schéma de cohérence territoriale (SCOT) à l'échelle du Pays de Lorient.

Le PCAET comporte deux volets. Le volet "atténuation" a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire. Quant au volet

"adaptation", il vise à rendre le territoire résilient face aux effets du changement climatique.

Le PCAET de Lorient Agglomération est en cours d'élaboration. Il se construit par étapes, dont la première est l'établissement d'un diagnostic territorial. C'est un état des lieux complet de l'existant et une analyse des potentiels d'amélioration : réduction des émissions de gaz à effet de serre et polluants atmosphériques, sobriété énergétique, développement des éner-

gies renouvelables notamment. Le diagnostic s'accompagne d'objectifs stratégiques qui fixent différents caps à tenir. Sur l'axe énergie-climat, ces objectifs constituent la trajectoire permettant de rejoindre la vision stratégique de long terme définie dans le SCOT arrêté en mai 2017.

La deuxième étape est l'élaboration d'un plan d'action. Celui-ci s'appuie sur les leviers identifiés par le diagnostic et décrit toutes les actions qui seront mises en œuvre pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie. Il se constitue dans une démarche de co-construction avec tous les acteurs du territoire, ainsi que les habitants intéressés. Le plan d'action apporte en particulier du lien et de la cohérence entre tous les

programmes portés par les collectivités sur leurs différentes politiques : déplacements (plan de déplacement urbain, schéma directeur modes actifs), habitat (programme local de l'habitat), développement économique (schéma de développement touristique, charte de l'agriculture et de l'alimentation), transition énergétique du patrimoine communal (Cit'ergie, schéma de développement lumière), gestion des déchets (projets zéro gaspillage-zéro déchets), gestion des risques (programme d'actions et de prévention des inondations)...

En complément, des ateliers thématiques ont été organisés à l'automne 2017 : développement du photovoltaïque, rénovation du parc de logements privés, rénovation thermique des copropriétés, préservation des ressources en eau, implication des habitants dans la transition énergétique, accompagnement des entreprises dans la transition environnementale, développement de la pratique de la marche et du vélo. D'autres temps de rencontre sont prévus au premier semestre 2018 avec les communes, les habitants et les acteurs économiques pour échanger sur les programmes menés et ceux en projet. Ce plan d'action comprend des indicateurs de suivi et d'évaluation permettant d'en mesurer l'efficacité et les résultats sur la période de mise en œuvre.



Jean-Paul AUCHER,
Conseiller communautaire
en charge de l'énergie



« Le changement climatique est déjà une réalité. 2016 a été l'année la plus chaude sur la planète depuis le début des relevés de températures, marquant le troisième record annuel consécutif de chaleur. Sur le territoire de Lorient Agglomération, on observe une nette augmentation des températures depuis les années 80, tandis que l'année 2017 aura été marquée par une sécheresse prolongée dès le printemps. À terme, d'autres sources de vulnérabilité sont à craindre localement, comme l'érosion littorale et les risques de submersion marine. L'urgence ne se discute plus : il faut agir dès maintenant pour limiter l'ampleur du changement climatique et en prévenir les conséquences. »



programmes portés par les collectivités sur leurs différentes politiques : déplacements (plan de déplacement urbain, schéma directeur modes actifs), habitat (programme local de l'habitat), développement économique (schéma de développement touristique, charte de l'agriculture et de l'alimentation), transition énergétique du patrimoine communal (Cit'ergie, schéma de développement lumière), gestion des déchets (projets zéro gaspillage-zéro déchets), gestion des risques (programme d'actions et de prévention des inondations)...

En complément, des ateliers thématiques ont été organisés à l'automne 2017 : développement du photovoltaïque, rénovation du parc de logements privés, rénovation thermique des copropriétés, préservation des ressources en eau, implication des habitants dans la transition énergétique, accompagnement des entreprises dans la transition environnementale, développement de la pratique de la marche et du vélo. D'autres temps de rencontre sont prévus au premier semestre 2018 avec les communes, les habitants et les acteurs économiques pour échanger sur les programmes menés et ceux en projet. Ce plan d'action comprend des indicateurs de suivi et d'évaluation permettant d'en mesurer l'efficacité et les résultats sur la période de mise en œuvre.

Un changement de modèle profitable à tous

Parmi les batailles à gagner, vient en bonne place celle de l'énergie. La facture énergétique est évaluée à 427 millions d'euros annuels pour l'ensemble du territoire communal. Les bâtiments et le transport représentent respectivement 47% et 41% de cette dépense. Les ménages en règlent les deux-tiers avec une facture moyenne de 2 860 € par an. La précarité énergétique - plus de 10% des ressources consacrées à la facture énergétique du logement - concerne 11,5% des ménages du territoire.

Par ailleurs, l'étude du développement des énergies renouvelables (ENR) sur l'agglomération indique un potentiel réduit ne permettant pas d'atteindre l'objectif national de 32% d'ENR d'ici 2030. L'objectif visé localement est de multiplier par 3,5 la production actuelle en 2030, pour couvrir 19% des besoins. Si bien que la réduction des consommations d'énergie du territoire apparaît comme étant la pierre angulaire de la stratégie énergétique territoriale et son plus grand potentiel. Toutes les actions doivent s'inspirer de la démarche en trois points de l'association Négawatt :

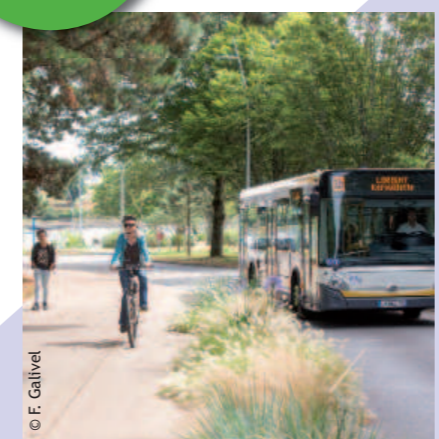
- 2• Efficacité, réduire la quantité d'énergie nécessaire à un même besoin ;
- 3• Renouvelables, privilégier les énergies renouvelables.

Ce modèle de transition énergétique est profitable à tous : par l'optimisation de la facture énergétique des collectivités, des entreprises et organisations et des habitants ; par le supplément d'activité économique que génèrent en particulier la rénovation énergétique des bâtiments et le développement des énergies renouvelables ; et par le gain en qualité de vie lié notamment à la réduction des émissions de polluants dans l'air. Réussir la transition énergétique est pour le territoire un nouveau moteur d'attractivité.

Tous acteurs au quotidien

Le plan climat est l'affaire de tous : collectivités, entreprises, associations ainsi que toute forme d'organisation, et bien sûr habitants du territoire. Les trois exemples qui suivent - écoconstruction d'un bâtiment public, mise en place d'une filière bois énergie, atelier-vélo participatif - montrent qu'il existe déjà de nombreuses initiatives qu'il faut maintenant multiplier, amplifier et coordonner. C'est précisément le rôle du plan climat air et énergie territorial.

OBJECTIF 2030
diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre



LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT

Ecoconstruction

Une cantine en bois, terre et paille
À Quistinic, le pôle Enfance-Jeunesse isolé avec de la paille donne toute satisfaction. Il accueille des enfants toute l'année. Sans chauffage !



Les cantines des deux écoles de la commune n'étaient plus aux normes. La municipalité de Quistinic décide de construire un bâtiment unique à égale distance des deux établissements. Mais comment construire une structure performante et durable à moindre coût ? Gisèle Guilbart, maire de la commune, se souvient

de la démarche : "Nous avons adhéré au réseau Bruded, et nous sommes allés voir ce qu'il se fait ailleurs." Le choix est arrêté d'un bâtiment passif à ossature bois, isolé en paille, et habillé d'enduits en terre. Mieux, la municipalité souhaite qu'une partie des travaux se fassent avec les habitants, sous forme de chantiers participatifs. "Quand on dit développement durable, on pense à la qualité des matériaux. Mais il ne faut pas oublier les autres dimensions, l'économique et le social. C'est très important d'impliquer les gens et de créer du lien autour d'un projet."

Tri Pemoc'h Bihan - c'est le nom du pôle Enfance-Jeunesse, une référence en breton aux Trois petits cochons - est opérationnel depuis l'automne 2015. "C'est un beau bâtiment, où les enfants se sentent bien." Et l'isolation en paille, semée et récoltée à Quistinic, ça

LES OBJECTIFS DU PCAET

Rénover 3% du patrimoine bâti chaque année afin d'aboutir à une rénovation complète en 2050

marque ? "Nous avons prévu un chauffage d'appoint. Nous n'avons même pas eu besoin de l'installer. La température ne descend jamais sous 18 degrés, même quand il fait très froid." Si bien que Gisèle Guilbart et son équipe pensent déjà à la suite, notamment un projet d'école. Un bâtiment à énergie positive cette fois, et selon les principes de l'économie circulaire. "Tout est faisable à condition d'y croire. Quand on goûte à des démarches comme celles-là, on a envie d'aller plus loin."



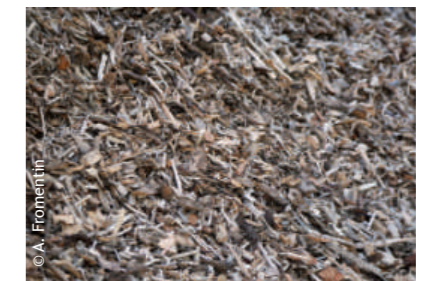
Filière bois-énergie

Un pas vers l'autonomie énergétique

Laurent TONNERRE, Adjoint au maire de Lorient en charge de l'environnement et de la transition énergétique, témoigne de la construction d'une filière bois-énergie.

« La politique de chauffage au bois initiée par la Ville de Lorient s'est mise en place à partir de 2011. Mais c'est en 2014 que nous sommes montés en puissance. »

À cette date, 30% des bâtiments de la commune bénéficiaient de ce mode de chauffage. Nous porterons ce chiffre à plus de 50% en 2020. Ce qui nous oblige parallèlement à développer une filière bois-énergie pour sécuriser nos approvisionnements et s'affranchir des prix du marché. Il s'agit de bois d'opportunité, récupéré auprès



de partenaires disposant d'un grand patrimoine naturel. Et c'est également le bois provenant des travaux d'élagage de la Ville. Pour anticiper les besoins futurs, nous allons doubler la surface forestière de la ville en 10 ans. Nous plantons 2000 arbres chaque année. Ce modèle porté par la Ville de Lorient sera bientôt développé à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération. Nous allons créer une SPL, une société publique locale, qui sera chargée d'installer des chaufferies dans d'autres communes du territoire et de gérer la filière bois-énergie. L'objectif à terme est de créer les conditions de notre indépendance en termes de ressource énergétique. »

